

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	CARREL	Numéro	7510061669
Adresse du site	44 Avenue Jean Jaurès	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	Social (Paris Habitat)	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	09/10/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	15/10/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/12/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antennaire sur ce secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 90°, 180° et 300°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1m et 10m des antennes Porte d'accès à 5m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 90° <4V/m - 180° <4V/m - 300° <4V/m 5G (3500): 90° <4V/m - 180° <4V/m - 300° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 24.65m pour les antennes à faisceaux fixes 5G : 25.60m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables et la 5G NR3500.
Zone technique	Création de la zone technique autoportante au niveau de la terrasse.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Multi-accueil- Jeux de Mots	83 ter Rue de Meaux, 75019 Paris	7.5m	non	90m	0.71
ÉCOLE DE NIVEAU ÉLEMENTAIRE ARMAND CARREL	43 rue Armand Carrel, 75019 Paris	10m	non	190m	0.081
Lycée professionnel Armand Carre	45 rue Armand Carrel , 75019 Paris	10m	non	190m	0.16
ÉCOLE MATERNELLE ARMAND CARREL	47 RUE ARMAND CARREL, 75019 Paris	10m	non	120m	0.96
ÉCOLE MÉTRO DE LA CRÉATION - LA RUCHE	14 rue LALLY TOLLENDAL, 75019 Paris	5 m	non	50m	2.34
Crèche collective Les Enfants d'abord	93 Rue de Meaux, 75019 Paris	5 m	non	150m	0.081
ÉCOLE DE NIVEAU ÉLEMENTAIRE	10 RUE HENRI NOGUERES, 75019 Paris	5 m	non	100m	0.98
Mini-Crèche et Halte-Garderie Municipales - Loir	36 Bis Quai de la Loire, 75019 Paris	5m	non	150m	0.046
Cours socrate	14 rue LALLY TOLLENDAL, 75019 Paris	5m	non	48m	1.62

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 90°</i>	<i>Azimut 180°</i>	<i>Azimut 300°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>22.5 m</i>	<i>18.5 m</i>	<i>20.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. **Azimut 300°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 90°</i>	<i>Azimut 180°</i>	<i>Azimut 300°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>24.5 m</i>	<i>20.5 m</i>	<i>23.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

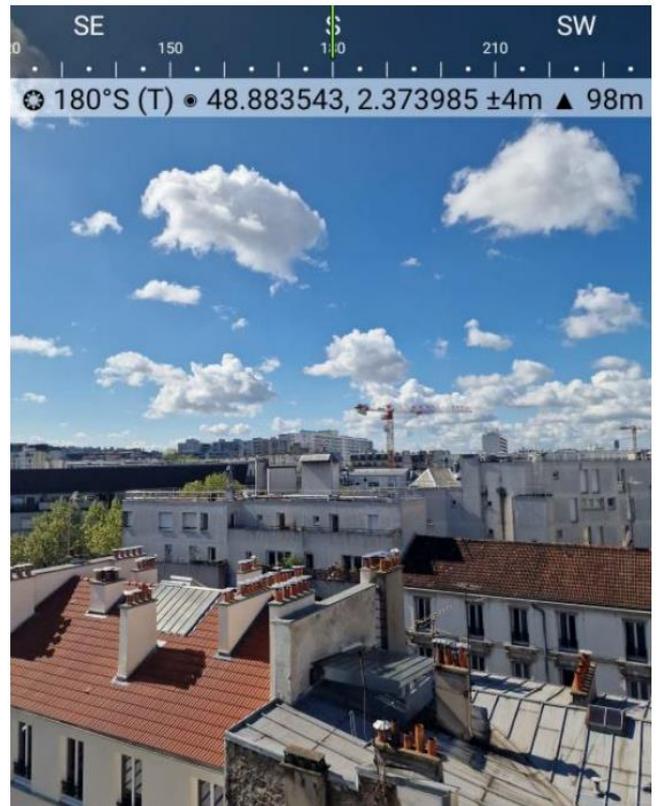
Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 90° :**Secteur 1 Azimut 180° :****Secteur 2 Azimut 300° :**